COLLOQUE UCAPE: Octobre 2005: LA MOBILITE EN EUROPE

INTERVENANT: Madame DELOR: Directrice du Lycée PERRIMOND: MARSEILLE

Madame DELOR, absente, est excusée; Mme BERENGER, professeur au lycée Perrimond et membre du CA de l'UCAPE prend la parole à sa place.

I. <u>LE BTS : Modèle de diplôme atypique en Europe</u>

Diplôme : BAC + 2, ce diplôme , spécificité française, sans réelle équivalence en Europe, permet aux étudiants français d'accéder à la reconnaissance professionnelle d'agent de maîtrise.

Le BTS se heurte à la réforme européenne : **L.M.D.** applicable dès cette année en Europe, ce qui a comme objectif la reconnaissance d'un premier diplôme de premier cycle :licence en trois ans et la reconnaissance professionnelles de Cadre .

Deux solutions pour l'état français :

- A/ la suppression du BTS remplacé par la licence professionnelle
- B/ la modification du diplôme avec un référentiel sur 3 ans dont un nombre de semaines de stages beaucoup plus conséquent ; 12 actuellement en BTS Tertiaires.

Une troisième possibilité aujourd'hui est en train de se mettre en place, encouragée localement par les inspections rectorales, les collectivités locales : (bassins d'emploi) : la validation des acquis soit la reconnaissance de la licence professionnelle et donc la possibilité de passer de statut d'agent de maîtrise à celui de cadre après obtention du BTS et (x) années d'activité en entreprise dans le même secteur de formation .

D'autres possibilités peuvent être aussi proposées aux étudiants : c'est le :

PROJET PEDAGOGIQUE PERRIMOND

que nous allons vous exposer ici;

II. <u>A/ LE LYCEE PERRIMOND</u>:

Lycée supérieur technique, notre position en région PACA est atypique puisque nous ne proposons aux étudiants que des formations BTS Tertiaires :

400 étudiants ; 8 BTS en formation initiale ; 2 BTS en formation alternance

Que faire donc après le BTS?

80 % de nos étudiants poursuivent leurs études.

Ceux qui rentrent dans la vie active ont souvent été recrutés pendant leurs stages.

Ceux qui continuent leurs études :

Nombre d'entre eux intègrent l'université sur dossier en 2° ou 3° année :

en Sciences ECO; AES. Licence Pro. Prépa Ecoles de commerce;

Formation BAC + 3 : SUP DE CO; Logistique; Immobilier; Assurances...

B / LE PROJET :

La mise en place dés 2004 des DEES (validés par la FEDE) offre cette année 4 formations :

Le DEESCOM (communication des entreprises)

Le DEES (assistant de direction)

Le DEES (tourisme) Le DEES (journalisme)

La formation (hors contrat) propose 9 mois de formation en alternance : entreprise et cours et développe dans leur spécificité les domaines de compétence.

C/ L' OBJECTIF:

Permettre aux étudiants par ces formations l'accès direct à la réforme européenne : **LMD.** En effet les DEES, formations BAC + 3 répondent aux exigences des crédits européens : Soit : 20 ECTF exigibles par trimestre et par année universitaire et un total de : 180 pour valider la première étape du LMD : la licence.

La nouveauté est que les ECTF sont à la fois pris en charge en BTS mais aussi en DEES et permettent donc aux étudiants d'accéder au niveau : Licence Professionnelle.

Cependant l'ambiguïté (ou exception française) demeure ; en effet si la reconnaissance de la validation est avérée , la reconnaissance universitaire française ne l'est pas aussi facilement : l'accès au Programme ERASMUS (LEONARDO) : 12 semaines de stage n'est pas permis en DEES ;

En revanche les BTS peuvent dès 2006 accéder au programme LEONARDO grâce à l'acceptation de l'inspection pour modifier la planification des stages répartis non plus dès lors sur 2 ans , mais sur une période continue de 12 semaines avec un aménagement du calendrier scolaire en interne (équipe pédagogique)

D / LA DIMENSION EUROPEENNE

Ainsi six axes européens sont clairement définis par :

LE PROJET PEDAGOGIQUE EUROPEEN

- 1) La validation des acquis dans le cadre de la réforme : LMD
- 2) L'accessibilité aux programmes ERASMUS LEONARDO : Stages en entreprise de 12 semaines dans un pays européen
- 3) Le DECLA (Diplôme Européen de Compétences de la Langue des Affaires) proposé par l'UCAPE partenaire depuis 1993 : OING auprès du conseil de l'Europe valeur ajoutée sur le CV des étudiants en BTS et en DEES
- 4) Le TOIC : évaluation internationale des acquis en langue anglaise valeur ajoutée sur le CV des étudiants en BTS et en DEES ;
- 5) L'information en interne de tous les étudiants par la mise en place de : Journées Européennes.
- 6) Voyages européens proposés aux étudiants afin d'approfondir la transversalité culturelle et du monde de l'entreprise .